

PROJET PEDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

DÉFINITION

Dans le domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace, La Cambre est l'école supérieure des Arts organisée par la Fédération Wallonie Bruxelles dans la capitale de la Belgique et de l'Europe. Cette situation politique et culturelle contribue à déterminer envers son enseignement des exigences de qualité, de pluralité et d'ouverture. En outre, La Cambre conjugue une orientation prospective et un ancrage dans l'histoire des avant-gardes qui l'ont créée.

Les études à La Cambre sont classées par le législateur au type long et réparties sur deux cycles. Le premier cycle correspond à 180 crédits et mène au grade de Bachelier, soit au niveau 6 du cadre de certification. Le deuxième cycle correspond à 120 crédits supplémentaires et mène au grade de Master, soit au niveau 7 du cadre de certification. Pour l'organisation des études de troisième cycle (niveau 8 du cadre de certification), La Cambre collabore avec les universités de la Fédération Wallonie Bruxelles.

MISSIONS PÉDAGOGIQUES

Établissement d'enseignement public, La Cambre se doit d'offrir un éventail de formations aussi large que possible en fonction des moyens qui lui sont alloués. Actuellement, ces formations sont organisées en dix-huit cursus couvrant tous les champs du domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace. Les disciplines artistiques correspondantes sont considérées comme également significatives et complémentaires entre elles, leur diversité reflétant la pluralité des pratiques à l'œuvre dans le monde de l'art.

La Cambre place avant tout la création au centre de son enseignement, qu'il s'applique à l'apprentissage de savoirs ou à l'acquisition de compétences artistiques. Elle prépare les étudiants à exercer les fonctions artistiques indispensables à la société —activités généralement reconnues ou rôles à inventer.

Ne représentant a priori aucun courant ni mouvement particuliers, l'École intègre dans ses programmes d'études les débats qui animent la société contemporaine. Elle est un lieu de réflexion et d'échanges.

Les formations visent à promouvoir un ensemble de valeurs communes : la capacité d'initiative et d'invention, l'autonomie, la compétence, la connaissance, l'esprit critique, l'authenticité personnelle et la conscience sociale.

MÉTHODOLOGIE

L'enseignement à La Cambre prend en compte deux nécessités : l'approfondissement et l'ouverture.

En élisant, dès l'épreuve d'admission au premier cycle, un cursus artistique déterminé, caractérisé par un mode d'expression mais aussi de réflexion, l'étudiant effectue un choix qu'il assume ensuite au long de ses études, fortifiant et approfondissant son engagement initial.

La prise de conscience, nécessairement progressive, des spécificités d'un moyen d'expression conduit à l'acquisition de l'autonomie artistique.

L'approfondissement est équilibré par l'ouverture. Celle-ci se concrétise entre autres dans la pluridisciplinarité, que La Cambre organise en son sein, sur base du libre choix et de l'engagement individuel.

ORGANISATION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Les cours sont répartis selon leur nature en trois catégories : cours artistiques, cours techniques et cours généraux.

Les cours artistiques sont confiés à des praticiens actifs et engagés, qui appuient leur enseignement sur l'expérience acquise mais y introduisent aussi leurs questionnements quant aux enjeux de l'art d'aujourd'hui. Deux groupes constituent cette catégorie : les cours artistiques des options et les cours artistiques de soutien aux options, lesquels sont généralement communs à plusieurs cursus, voire à tous les cursus.

Les cours artistiques des options ont pour objet la pratique des disciplines spécifiques aux différents cursus. Ils sont dispensés en ateliers. L'atelier est à la fois le lieu où s'effectue le cours artistique de l'option et la communauté de tous les étudiants et enseignants impliqués dans ce cours.

Chaque atelier est encadré par une équipe qui contribue collectivement à la formation des étudiants, tout en portant sur leurs travaux des regards diversifiés. La différenciation entre les statuts des professeurs –permanents–, des assistants –désignés pour des mandats de six ans maximum– et des conférenciers –désignés annuellement– reflète l'équilibre pédagogique entre approfondissement et ouverture.

La pluralité des cursus favorise l'enseignement individualisé, qui amène chaque étudiant à construire une expression originale. L'attention portée à chaque démarche individuelle vise à la meilleure réussite générale des études.

Les stages internes, obligatoires au premier cycle, introduisent la pluridisciplinarité dans les cours artistiques des options. Plus généralement, la communication entre les ateliers est encouragée. Elle peut se concrétiser par des projets interdisciplinaires.

Les cours artistiques de soutien aux options ont pour objet les recherches, les pratiques et les savoirs transversaux. Ils portent l'accent sur les liens entre cognition, vision et invention. Ils sont dits fondamentaux au premier cycle, pendant lequel ils sont obligatoires. Au deuxième cycle, les cours artistiques communs ne sont pas obligatoires et sont proposés au libre choix des étudiants. Les étudiants qui ne choisissent pas ces cours s'inscrivent dans un module transdisciplinaire organisé dans le cadre d'un atelier.

Trois semaines atypiques sont programmées annuellement et réparties sur les deux premiers quadrimestres. Ces semaines sont exclusivement réservées aux pratiques artistiques : ateliers et, dans le cas de la première semaine atypique, cours artistiques de soutien aux options.

Étroitement liés aux cours artistiques des options, les cours techniques traitent des savoirs et savoir-faire précis et utiles à l'acquisition de compétences professionnelles.

Qu'ils soient de tronc commun ou spécifiques à certains cursus, les cours généraux sont obligatoires au premier cycle, tandis qu'au deuxième cycle ils sont organisés de façon à permettre des programmes individuels diversifiés.

Ces cours contribuent à la formation intellectuelle de l'étudiant et l'aident à articuler des connaissances de façon cohérente, critique et autonome, en conjonction avec sa pratique de

créateur. Leur contenu n'est pas livré pour lui-même, mais adapté au caractère artistique des études. Ensemble, ils constituent un édifice cohérent structuré par les nécessités d'approfondissement et d'ouverture. Ils se répartissent en trois groupes complémentaires : les cours de base, qui relèvent de savoirs théoriques fondamentaux, les cours d'ouverture, qui abordent des domaines de l'art autres que les arts plastiques et les cours d'actualité qui présentent un ensemble d'informations et de points de vue critiques sur l'art en train de se faire. Au niveau du Master, certains cours généraux sont organisés sous forme de séminaires.

Les programmes d'études comprennent des activités d'apprentissage autres que les cours : les stages externes, le mémoire, la présentation publique du travail de fin d'études et des travaux associés, etc. Les stages externes sont intégrés à la formation de l'étudiant, au premier cycle, au deuxième ou aux deux. Ils sont obligatoires dans tous les cursus au deuxième cycle. Le mémoire est un travail théorique personnel se rapportant au travail artistique de l'étudiant. Il est obligatoire dans certains cursus et dans la finalité approfondie du Master. La présentation publique du travail de fin d'études, sous forme d'exposition, d'installation, de défilé ou autre, est obligatoire.

FINALITÉS DU MASTER ET FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Dans tous les cursus, La Cambre organise la finalité approfondie du Master. Cette finalité prépare à la formation doctorale en Art et Sciences de l'art. Elle se fonde sur des partenariats avec les universités de la Fédération Wallonie Bruxelles.

La finalité spécialisée du Master est organisée dans le cursus en Conservation, Restauration des œuvres d'art, en fonction de la spécialité choisie par l'étudiant. Cette finalité vise des compétences professionnelles, techniques et artistiques particulières.

La finalité didactique du Master est proposée aux étudiants de tous les cursus, à l'exception des cursus Conservation, restauration des œuvres d'art, Stylisme et création de mode et du Master Accessoires. Le programme de cette finalité correspond à celui de l'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur.

L'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur est proposée comme formation complémentaire aux détenteurs d'un grade de Master en arts plastiques, visuels et de l'espace qui se destinent à l'enseignement. Son organisation se fonde sur un partenariat avec le Conservatoire royal de Bruxelles.

L'Atelier des écritures contemporaines est une formation continue, organisée en un an, accessible aux étudiants détenteurs d'un grade de premier cycle (ou équivalent) qui se destinent à l'écriture littéraire. Elle donne lieu à la délivrance d'un certificat.

ÉCHANGES

La Cambre est ouverte sur la société et sur le monde. Elle favorise la participation des étudiants à des concours, des manifestations extérieures et des workshops. Elle organise ou favorise aussi leur participation à des stages dans diverses institutions telles qu'écoles supérieures, universités, entreprises, agences et associations, en Belgique et à l'étranger. Elle est engagée dans plusieurs partenariats pédagogiques durables, entre autres avec le Conservatoire royal de Bruxelles et l'INSAS — dans le cadre de la plateforme transdisciplinaire ARTes. Elle est membre du Pôle académique de Bruxelles.

La Cambre est engagée dans des échanges internationaux qu'elle entend développer. Elle s'implique notamment envers le programme Erasmus de l'Union européenne, dans le cadre duquel elle a conclu une centaine d'accords de coopération avec des écoles supérieures et des universités. Elle coorganise plusieurs formations spécialisées dans le cadre d'institutions d'enseignement artistique supérieur à l'étranger.

MISSIONS CULTURELLES

La Cambre s'engage à assumer, au-delà de sa responsabilité pédagogique vis-à-vis des étudiants, un rôle culturel et social qui dépasse le cadre scolaire. Elle organise régulièrement des expositions, des conférences, des projections et des journées d'études, en lien avec son domaine d'enseignement et qui s'adressent à un large public. Elle participe à des manifestations culturelles et artistiques extérieures. Elle accueille des rencontres et des séminaires sur des thèmes liés à son enseignement, dans la mesure de leur compatibilité avec ses missions premières.

UNE COMMUNAUTÉ

L'École est un lieu d'expérimentation et de recherche où des risques se prennent aux yeux de tous, où des positions s'affirment, où les confrontations d'idées sont courantes. Les divergences et les confrontations y sont considérées non comme un danger, mais comme un stimulant indispensable à la vitalité de l'ensemble.

Les divers secteurs de l'École s'expriment et se rencontrent dans les organes consultatifs et représentatifs : Conseil de gestion pédagogique, Conseils d'options, Conseil des étudiants, Conseil social, Comité de concertation de base. Il appartient à la collectivité de les utiliser positivement et de faire de l'exercice démocratique un élément tonique pour l'École. Former des citoyens autonomes capables de prendre position dans la société est une des missions fondamentales du service public.

La Cambre entend installer une qualité dans les rapports humains indispensable à l'épanouissement des individus et à l'éclosion des créativité. Cette qualité implique des relations d'estime et de respect réciproques, liées à la connaissance des droits et devoirs de chacun. Elle suppose également des lieux et des moments de rencontre, des événements festifs, des activités extraordinaires où l'on se parle hors du cadre des études.

Bruxelles, le 27 juin 2018